

ECOLE REBERIOUX
56 RUE DU PRE DE L'ANE
73000 CHAMBERY

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

- 1- Entrée dans la cour à : 8h20 le matin ; 13h35 l'après-midi .
Heures de classe : 8h30-11h45 le matin ; 13h45-16h30 l'après-midi .J'arrive à l'heure et propre.
- 2-Je ne cours pas dans les couloirs .
- 3- Je me déplace en silence dans les couloirs pendant la classe pour ne déranger personne .
- 4-Je ne joue ni dans les couloirs, ni dans les toilettes, ni dans le restaurant .
- 5-Je ne jette aucun papier par terre, nulle part . Je ramasse plutôt gentiment ceux qui s'y trouvent .
- 6-Je me tais si quelqu'un vient voir le maître ou la maîtresse dans la classe .
- 7-J'écoute attentivement les consignes .
- 8-Je ne mange et ne mâche rien dans la classe .
- 9-Je ne crache pas .
- 10-Je ne me bats pas . Si j'ai un problème, je vais voir un adulte.
- 11-Je ne jette rien à la figure des autres .
- 12- Je respecte les autres . Je n'insulte personne . Si j'ai un problème, je vais voir un adulte.
- 13-Je respecte les règles de politesse .
- 14-Je respecte le matériel des autres, de la classe, et de l'école.
- 15-Les bonbons, sucettes, chewing-gum ... sont interdits.
- 16-Je n'apporte pas de goûter à l'école sauf pour la récréation de 16h30

Sauf autorisation, je n'apporte pas à l'école d'objets personnels quels qu'ils soient (jeux électroniques, téléphones portables, ...).

*Tout objet confisqué sera rendu **aux parents, en fin d'année scolaire.***

« Les élèves, comme leur famille, doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne du maître et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ceux-ci. »

Je serai puni si je n'observe pas ce règlement.

DATE

SIGNATURE DE L'ENFANT

SIGNATURE DES PARENTS